



44ème session du Conseil des droits de l'homme

Point 2 de l'ordre du jour

Dialogue interactif sur la situation des droits de l'homme en Erythrée

Genève, le 30 juin 2020

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Vice-Président,

La Suisse remercie la Rapporteuse spéciale pour son rapport. A son instar, mon pays regrette le peu d'améliorations substantielles de la situation des droits de l'homme au cours de la période considérée. La mise en œuvre des recommandations du rapport pour les cinq indicateurs permettraient au gouvernement de procéder aux réformes nécessaires. Le renforcement de l'Etat de droit, les réformes du service national militaire, la promotion des droits aux libertés de religion, d'association et d'expression ainsi que la promotion de l'égalité de genre font parties des normes fondamentales à atteindre. Il est urgent de les faire progresser.

La Suisse appelle le gouvernement érythréen à analyser et suivre les recommandations et à renforcer sa coopération avec les mécanismes du Conseil des droits de l'homme et le Haut-Commissariat. Elle l'encourage à autoriser une visite de la Rapporteuse spéciale et à faciliter le travail des organisations humanitaires et autres partenaires internationaux. La Suisse salue en ce sens la coopération du gouvernement avec le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) et la mise en œuvre de la Convention y relative.

Madame la Rapporteuse spéciale,

Le service national reste une des principales causes d'émigration depuis l'Érythrée. Où voyez-vous des opportunités de soutenir vos recommandations au niveau régional et international pour améliorer la situation des conscrits et conscrites?

Je vous remercie.